



Ville de Mont-Saint-Hilaire

Bureau du greffier  
Hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire  
100, rue du Centre-Civique

## AVIS PUBLIC

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL LE 2 JUILLET 2025 À 17 H 30

### ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 sera adopté par le conseil municipal lors de la séance extraordinaire qui se tiendra le 2 juillet 2025, à la salle La Nature-en-Mouvement du pavillon Jordi-Bonet, au 99, rue du Centre-Civique, à Mont-Saint-Hilaire, à 17 h 30.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.

La séance sera diffusée en direct sur YouTube ainsi que sur la plateforme de webdiffusion accessible via le site Internet de la Ville au [www.villemsh.ca](http://www.villemsh.ca).

DONNÉ À MONT-SAINT-HILAIRE,  
Ce 23 juin 2025

*(S) Anne-Marie Piérard*  
\_\_\_\_\_  
M<sup>e</sup> ANNE-MARIE PIÉRARD, avocate  
GREFFIÈRE